

## Restitution de la demi-journée d'information sur l'assainissement non collectif

Dossier de la rédaction de H2o  
May 2017

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse a organisé le 6 avril dernier une demi-journée d'information à destination des acteurs de l'assainissement non collectif du bassin Rhin-Meuse (SPANC, bureaux d'études, conseils départementaux, agences techniques départementales) sur le thème des études préliminaires à la réglementation des dispositifs d'assainissement non collectif.

Les diaporamas des présentations de la journée sont disponibles en ligne : De nouveaux éléments de cadrage relatifs aux études préliminaires : pourquoi et quels sont-ils ?, par Amélie Heuzé de l'agence de l'eau Rhin-Meuse ; Comment rationaliser les études préliminaires en prenant en compte les éléments de cadrage de l'Agence de l'eau (partie 1) ?, par Pascal Valin du bureau d'études Concept Environnement ; Comment rationaliser les études préliminaires en prenant en compte les éléments de cadrage de l'Agence de l'eau (partie 2) ?, par Stéphane Bouchard du bureau d'études BF Assainissement & Environnement ; Quels retours d'expériences suite à la mise en œuvre de cahiers des charges mettant l'accent sur les études de sol et la comparaison de filières ANC ?, par Hélène Landolt de la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud et Margaux Nourry de la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Restitution Assainissement non collectif